MARCHE de TRAVAUX

Passé selon la procédure adaptée en application des articles L2120-1, L2123-1 et R 2123-1 à 7

du code de la commande publique.

Accord-cadre à bons de commande selon L2125-1 du code précité.

ACTE D’ENGAGEMENT

Projet de marché ESID-25-040 \_ DAF\_2024\_001687

|  |  |
| --- | --- |
| Établissement du service d’infrastructure de la défense de Lyon  BP 97423  69347 LYON Cedex 07  SIRET 13000190200274 | |
| Personne publique habilitée par arrêté l’arrêté du 22 juin 2005 modifié portant désignation des personnes n’appartenant pas à l’administration centrale signataires des marchés publics et accords-cadres du ministère de la défense | Monsieur le directeur de l’Etablissement du Service d’Infrastructure de la Défense de Lyon |
| Représentant de l’acheteur | Monsieur le directeur de l’Etablissement du Service d’Infrastructure de la Défense de Lyon |
| Maîtrise d’œuvre | USID de Corse |
| Représentant du Maître d’œuvre à contacter | Monsieur Bruno HERRET  Chef section exploitation maintenance USID de Corse  Téléphone fixe : 04 20 61 85 77  Téléphone portable : 07 76 17 72 30  Mail : bruno.herret@intradef.gouv.fr |
| Ordonnateur | Monsieur le directeur de l’Etablissement du Service d’Infrastructure de la Défense de Lyon |
| Comptable public assignataire des paiements | Direction Départementale  des Finances Publiques des Landes  BP 20 175  40 003 MONT DE MARSAN CEDEX |
| Correspondant PME-PMI | Madame la cheffe du bureau exécution de la dépense  04.37.27.23.20 |

Objet du marché :

**VENTISERI (2B) - BA126 - Réalisation de travaux d'entretien du poste d'amarrage des pétroliers**

|  |  |
| --- | --- |
| **Montant de l’accord-cadre** | |
| **Montant minimum annuel HT** | Sans |
| **Montant maximum annuel HT** | 200 000,00€ |

Préambule

Ces travaux sont réalisés au sein de la BA126, emprise soutenue par l’USID de Corse.

La description des ouvrages et leurs spécifications techniques sont indiquées dans le cahier des clauses techniques particulières.

# Déclaration du titulaire

**Je, soussigné**,

Dénomination sociale :

Ayant son siège social à :

Ayant pour numéro unique d'identification SIRET [[1]](#footnote-1):

Représentée par :

Nom :

Qualité [[2]](#footnote-2) :

Représentant légal de l’entreprise.

Ayant reçu pouvoir du représentant légal de l’entreprise.

Les prestations réalisées dans le cadre du présent marché seront exécutées[[3]](#footnote-3) :

Par le siège.

Par l’établissement suivant :

Nom :

Adresse :

Ayant pour numéro d’identification SIRET :

Mail :

PME :  Oui  Non

OU

**Le groupement d’entrepreneurs**  solidaire *ou*  conjoints[[4]](#footnote-4), ci-après dénommé « le titulaire » :

**1ère entreprise cotraitante, mandataire du groupement :**

Dénomination sociale :

Ayant son siège social à :

Ayant pour numéro unique d'identification SIRET[[5]](#footnote-5):

Représentée par :

Nom :

Qualité[[6]](#footnote-6):

Représentant légal de l’entreprise.

Ayant reçu pouvoir du représentant légal de l’entreprise.

Les prestations réalisées dans le cadre du présent marché seront exécutées[[7]](#footnote-7) :

Par le siège.

Par l’établissement suivant :

Nom :

Adresse :

Ayant pour numéro d’identification SIRET :

Mail :

PME :  Oui  Non

En cas de groupement conjoint, le mandataire déclare être solidaire de tous les membres du groupement.

**2ème entreprise cotraitante**[[8]](#footnote-8) :

Dénomination sociale :

Ayant son siège social à :

Ayant pour numéro unique d'identification SIRET[[9]](#footnote-9):

Représentée par :

Nom :

Qualité[[10]](#footnote-10) :

Représentant légal de l’entreprise.

Ayant reçu pouvoir du représentant légal de l’entreprise.

Les prestations réalisées dans le cadre du présent marché seront exécutées[[11]](#footnote-11) :

Par le siège.

Par l’établissement suivant :

Nom :

Adresse :

Ayant pour numéro d’identification SIRET :

Mail :

PME :  Oui  Non

**Répartition des prestations (en cas de groupement conjoint) :**

(Les membres du groupement conjoint indiquent dans le tableau ci-dessous la répartition des prestations que chacun d’entre eux s’engage à réaliser.)

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Désignation des membres  du groupement conjoint | Prestations exécutées par les membres du groupement conjoint | |
| **Nature de la prestation** | **Lignes BPU \*** |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |

**\* cf Article 8-4 du Cahier des Clauses Administratives Particulières, en cas de non définition des prestations dans le BPU.**

Après avoir pris connaissance du cahier des clauses administratives particulières (CCAP) et des documents qui y sont mentionnés, et après avoir produit les pièces prévues aux articles R.2143-11 et -12 du code de la commande publique.

**Le titulaire :**

- **déclare :** bénéficier d'une assurance garantissant sa responsabilité à l’égard du maître d’ouvrage, du représentant du pouvoir adjudicateur et des tiers, victimes d’accidents ou de dommages, causés par l’exécution des prestations ainsi que d’une assurance de garantie décennale.

- **s’engage :** sans réserve conformément aux documents cités précédemment à exécuter les prestations dans les conditions du présent contrat. Toutefois l’offre présentée ne me lie que si elle m’est notifiée dans un délai de 6 mois à compter de la date limite de remise des offres ;

-  **envisage** *ou*  **n’envisage pas** de sous-traiter une partie des prestations[[12]](#footnote-12) .

**Avance :**

Conformément aux articles R.2191-3 à -10 et R.2191-16 du code de la commande publique, une avance sera versée au titulaire (sauf refus de ce dernier) dans les conditions décrites dans ces dispositions. Le montant de cette avance est égal à 20% du montant du bon de commande. Cette avance n’est due au titulaire du marché que sur la part du marché qui ne fait pas l’objet de sous-traitance.

L’avance sera remboursée dans les conditions prévues à l’article R.2191-19 du code de la commande publique.

Le titulaire refuse de percevoir cette avance :  **Oui** ou  **Non**

Dans le cas où le titulaire ne s’est pas prononcé ci-dessus, l’avance sera considérée comme refusée.

# Offre de prix

## Etablissement des prix

Les prix sont établis sur la base des prix unitaires du bordereau (BPU) transmis par le titulaire en annexe 1 de l’acte d’engagement.

## Variation des prix

Les modalités de variation des prix sont fixées à l'article 8.8 du CCAP.

## Rémunération

Les prestations seront rémunérées par l’application des prix unitaires proposés par le titulaire ou le groupement.

Le présent article est complété par un bordereau de prix unitaires joint au présent acte d’engagement.

## Montants et modalités de passation de chacune des opérations

Chaque opération fera l'objet d'une commande particulière notifiée dans les conditions prévues aux articles 4 et 5 du CCAP.

## Majoration de certaines commandes

### A/ Majoration en cas de travaux exécutés hors heures ouvrées (nuits)

Sans objet

### B/ Majoration pour les travaux effectués dans des locaux occupés

Sans objet

### C/ Majoration pour les travaux effectués sur des sites éloignés ou avec contrainte d’accès particulières

Sans objet

## Sous-traitance

La nature et le montant des prestations sous-traitées relatif à chaque commande seront précisés dans un acte spécial annexé à chaque commande.

Dans le cadre de la mise en place de la dématérialisation des actes de sous-traitance, la personne physique responsable de la gestion, la vérification et la signature de ses actes pour le titulaire est :

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Nom Prénom | | |  | | |
| Fonction | | |  | | |
| N° téléphone : |  | | | N° mobile : |  |
| Adresse électronique : | |  | | | |

En cas d’absence du responsable, sa suppléance est assurée par :

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Nom Prénom | | |  | | |
| Fonction | | |  | | |
| N° téléphone : |  | | | N° mobile : |  |
| Adresse électronique : | |  | | | |

## Nantissement

Le nantissement éventuel de chaque commande par le titulaire et ses éventuels sous-traitants se fera dans les conditions prévues à l’article R.2193-22 du code de la commande publique.

# Durée du marché et délais

## Durée du marché

Le marché est conclu pour une durée de douze (12) mois reconductible trois (3) fois par tacite reconduction.

Toutefois, le représentant du pouvoir adjudicateur se réserve le droit de ne pas reconduire le marché.

Le cas échéant, il notifiera la décision de non reconduction au titulaire dans un délai minimum de 2 mois avant la date anniversaire du marché.

## Délai d’élaboration des projets de commande

Le titulaire s’engage à fournir à l’administration ses devis/projets de commande dans **le délai fixé à l’article 10.1 du CCAP**. Si le jour maximum de fourniture du devis tombe un week-end ou jour férié, le devis devra être fourni le premier jour ouvré suivant.

## Délai d’exécution des prestations d’un bon de commande

Les stipulations correspondantes sont décrites à l’article 10.2 du CCAP.

# Responsable physique du titulaire pour le marché

Le responsable physique du marché (cf art. 13.1.1 du CCAP) seule personne agréée pour assurer, en particulier, le suivi de la bonne exécution des prestations et participer aux réunions est :

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| M – Mme[[13]](#footnote-13) (Nom Prénom) |  | | |
| N° téléphone |  | N° mobile |  |
| Adresse électronique |  | | |

Le changement de responsable physique en cours d'exécution du contrat est soumis à l'agrément préalable du représentant du pouvoir adjudicateur.

En cas d’absence du responsable du marché, sa suppléance est assurée par :

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| M – Mme[[14]](#footnote-14) (Nom Prénom) |  | | |
| N° téléphone |  | N° mobile |  |
| Adresse électronique |  | | |

# Paiements

## Paiement à une entreprise unique ou un groupement solidaire d’entreprises

Les modalités du règlement des comptes du marché sont spécifiées à l'article 8.6 du CCAP.

Le maître de l'ouvrage se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte ouvert[[15]](#footnote-15)1 : :

- au nom de : ....................................................................

- sous le numéro :

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |

Code banque Code guichet N° de compte Clé

- à : .....................................................................

Indication du pouvoir adjudicateur à supprimer lors de la remise de l’offre :

En cas de groupement solidaire : préciser si paiement sur un compte ouvert au nom du groupement ou sur le compte d’un des membres du groupement ou sur des comptes séparés (indiquer alors la répartition des paiements).

## Paiement à un groupement conjoint d’entreprises

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Prestations concernées | Désignation de l’entreprise | Compte à créditer |
|  | Nom de l’entreprise : | Etablissement :  Titulaire du compte :  Code banque Code guichet  /\_/\_/\_/\_/\_/ /\_/\_/\_/\_/\_/  N° du compte  /\_/\_/\_/\_/\_/\_/\_/\_/\_/\_/\_/  Clé RIB  /\_/\_/ |
|  | Nom de l’entreprise : | Etablissement :  Titulaire du compte :  Code banque Code guichet  /\_/\_/\_/\_/\_/ /\_/\_/\_/\_/\_/  N° du compte  /\_/\_/\_/\_/\_/\_/\_/\_/\_/\_/\_/  Clé RIB  /\_/\_/ |

## Paiement direct aux sous-traitants

Le maître de l'ouvrage se libèrera des sommes dues aux sous-traitants payés directement en faisant porter les montants au crédit des comptes désignés dans les annexes, les avenants ou les actes spéciaux.

## Paiement de l’avance

Le paiement de l’avance interviendra dans un délai de trente (30) jours à compter de la date de début de travaux indiquée dans le bon de commande.

# Délai de validité des offres

L'offre ainsi présentée ne lie l’entrepreneur que si le marché lui est attribué dans **un délai de six (6) mois** à compter de la date limite de remise des offres fixée par l’avis d’appel public à la concurrence.

La notification du marché pouvant intervenir à une date ultérieure, au-delà du délai de six (6) mois précisé ci-dessus.

|  |
| --- |
| Fait en un seul original    A , le *Cachet et signature de l’entrepreneur* |

|  |
| --- |
| **Visa du contrôleur budgétaire et comptable du ministère des Armées**  Sans objet |

Signature de l’autorité habilitée à engager le pouvoir adjudicateur

|  |
| --- |
| **Acceptation de l’offre** |
| Est acceptée la présente offre pour valoir acte d’engagement  A ………………………………….. , le ……………………………………………….  Le représentant du pouvoir adjudicateur |
| **Date d’effet du marché** |
| Reçu notification du marché le :  L’entrepreneur :  A défaut de signature ci-dessus d’une copie originale remise à l’entrepreneur, la date de notification est celle figurant sur l’accusé de réception postale joint au présent contrat. |

1. - Les entreprises étrangères indiquent, s'il en existe un, leur numéro d'inscription dans le registre public concerné. [↑](#footnote-ref-1)
2. - La personne physique représentant le candidat doit cocher la situation concernée. [↑](#footnote-ref-2)
3. - Le candidat doit cocher la situation concernée. Lorsque les prestations seront réalisées par un établissement n’ayant pas de personnalité morale, le représentant légal du siège de l’entreprise doit fournir en annexe au présent marché le pouvoir habilitant l’établissement à réaliser les prestations. [↑](#footnote-ref-3)
4. - Le candidat indique la forme du groupement en cochant la case correspondante. [↑](#footnote-ref-4)
5. - Les entreprises étrangères indiquent, s'il en existe un, leur numéro d'inscription dans le registre public concerné. [↑](#footnote-ref-5)
6. - La personne physique représentant le candidat doit cocher la situation concernée. [↑](#footnote-ref-6)
7. - Le candidat doit cocher la situation concernée. Lorsque les prestations seront réalisées par un établissement n’ayant pas de personnalité morale, le représentant légal du siège de l’entreprise doit fournir en annexe au présent marché le pouvoir habilitant l’établissement à réaliser les prestations. [↑](#footnote-ref-7)
8. - En cas de groupement composé de plus de deux cotraitants, l’identification exacte des autres cotraitants doit être annexée au présent accord. [↑](#footnote-ref-8)
9. - Les entreprises étrangères indiquent, s'il en existe un, leur numéro d'inscription dans le registre public concerné. [↑](#footnote-ref-9)
10. - La personne physique représentant le candidat doit cocher la situation concernée. [↑](#footnote-ref-10)
11. - Le candidat doit cocher la situation concernée. Lorsque les prestations seront réalisées par un établissement n’ayant pas de personnalité morale, le représentant légal du siège de l’entreprise doit fournir en annexe au présent marché le pouvoir habilitant l’établissement à réaliser les prestations. [↑](#footnote-ref-11)
12. Cocher la case correspondante [↑](#footnote-ref-12)
13. Rayer la mention inutile [↑](#footnote-ref-13)
14. Rayer la mention inutile [↑](#footnote-ref-14)
15. 1 : Joindre un relevé d’identité bancaire ou postal. [↑](#footnote-ref-15)